

PRODUITS DE LARGE CONSOMMATION

Vers des mécanismes juridiques pour le plafonnement des prix

P3



DÉPÔT DE PLAINE SUITE À L'EFFONDREMENT D'UN IMMEUBLE À BECHAR

Le ministère de l'Habitat passe à l'acte

P3

AGGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

640 martyrs dans l'opération génocidaire sioniste à Jabalia

P11

Foot/ Ligue 1 Mobilis (mise à jour/ 4e J)

L'USMA pour rejoindre le leader, l'ASO pour redresser la barre

P9

INVESTISSEMENT

Lancement du traitement des demandes de conversion de concession en désistement

L'Agence algérienne de promotion des investissements a annoncé, hier dans un communiqué, le lancement du traitement des demandes des investisseurs souhaitant bénéficier de la procédure de conversion la concession en désistement. Cela fait suite aux dispositions de la loi 23-17, datée du 15 novembre 2023, qui fixe les conditions et modalités d'attribution des biens immobiliers économiques appartenant à l'Etat, destinés à la création de projets d'investissement, notamment l'article 17 qui stipule la possibilité de convertir concession en désistement.

Selon cet article, la conversion peut être effectuée par l'agence à la demande de l'occupant, après la réalisation effective du projet conformément aux termes du cahier des charges et l'obtention d'un certificat de conformité, ainsi que son entrée en exploitation. Le communiqué précise que ces dispositions s'appliquent également aux occupations accordées avant la promulgation de cette loi.

La conversion s'effectue sur la base de la valeur commerciale déterminée à la date de l'octroi de l'occupation, avec déduction des montants des redevances de location déjà versées, et se consacre par un contrat rédigé par les services compétents des biens de l'Etat, à la demande de l'agence.

Ainsi, ceux qui souhaitent bénéficier de cette procédure peuvent déposer leurs demandes au guichet unique décentralisé de l'agence compétente dans leur région, accompagnées des documents requis (formulaire de demande à télécharger sur le site officiel de l'agence, certificat de conformité, cahier des charges relatif à l'octroi de l'occupation, procès-verbal de constatation de l'entrée en exploitation et document de mainlevée sur l'hypothèque pesant sur le droit de propriété résultant de l'octroi de l'occupation).

Le communiqué souligne également que les occupations concernant les terrains appartenant aux biens privés de l'Etat, destinés à la réalisation de projets de promotion immobilière bénéficiant d'une aide de l'Etat, ne sont pas concernées par cette procédure, car elles sont soumises à des dispositions légales spécifiques.

R.N

CANCER DU SEIN
Programme de sensibilisation
au CHU de Beni-Messous

Un programme de sensibilisation pour le dépistage du cancer du sein est lancé depuis hier, par le CHU Issad-Hassani de Beni-Messous, à Alger, comportant une journée scientifique et des portes ouvertes. "Le dépistage du cancer du sein à temps permet un diagnostic précoce et un pronostic meilleur", a expliqué, à cette occasion, la Cheffe de service de Gynécologie obstétrique, Pr Yamina Afri. "Plus tôt la pathologie est diagnostiquée, plus le traitement chirurgical mutilant est évité, de même que les chances de guérison totale sont plus grandes", a-t-elle ajouté, relevant, en outre, que la communication véhiculée par les médias ainsi que le travail du mouvement associatif contribuent à "interpeller davantage sur cette pathologie".

De son côté, Pr Assia Slimani, chef de service Cyto-Anatomopathologie (Anapathes), a évoqué l'aspect lié au parcours de soins des patients au niveau de cet établissement hospitalier, citant notamment la Réunion de Concertation pluridisciplinaire (RCP) qui statue, deux fois par mois, sur les dispositions thérapeutiques des cas suivis. Sur un autre plan, elle a plaidé pour que les dépistages se fassent au niveau des structures de santé de proximité pour "éviter d'encombrer les établissements hospitaliers qui ont la lourde charge du suivi thérapeutique des malades atteints de cancer".

Outre cette rencontre, les journées du mardi et mercredi seront consacrées au dépistage du cancer du sein pour lequel des chapiteaux sont prévus dans l'enceinte du CHU, au profit du large public et des effectifs féminins du CHU de Beni-Messous.

R.N

DÉPÔT DE PLAINE SUITE À L'EFFONDREMENT D'UN IMMEUBLE À BECHAR

Le ministère de l'Habitat passe à l'acte

La commission d'experts dépêchée par le ministère de l'Habitat pour mener l'enquête sur l'effondrement d'un immeuble à Bechar a mis en lumière des irrégularités graves dans les travaux effectués au niveau des colonnes de soutien du bâtiment, révélant que certaines de ces colonnes avaient été intentionnellement endommagées à l'aide d'outils spécifiques destinés à couper du béton et de l'acier, ce qui a fragilisé les fondations du bâtiment, mettant en péril sa stabilité.

Le ministère de l'Habitat a joint le geste à la parole. Il a officiellement déposé plainte contre les responsables impliqués dans l'effondrement, mercredi 18 octobre, d'un immeuble de 4 étages situé dans le quartier des 770 logements à Bechar, a indiqué, hier, un communiqué du ministère. Vendredi, au lendemain de l'incident tragique, le ministre a donné instruction pour «déposer plainte contre X auprès des services compétents dès parachèvement de l'expertise par le CTC». Désormais, c'est chose faite. «Un rapport d'expertise final, émis par la commission technique en charge de l'enquête, a révélé que des interventions illégales et dangereuses ont directement compromis la structure du bâtiment, menant à son effondrement», a expliqué le communiqué. Selon la même source, «l'enquête a mis en lumière des irrégularités graves dans les travaux effectués au niveau des colonnes de soutien du bâtiment», révélant que certaines de ces colonnes avaient été intentionnellement endommagées à l'aide d'outils spécifiques destinés à couper du béton et de l'acier, ce qui a fragilisé les fondations du bâtiment, mettant en péril sa stabilité. Le communiqué a pointé du doigt les propriétaires des commerces situés au rez-de-chaussée de l'immeuble comme étant les principaux responsables de ces modifications.

Devant ces graves dépassements, le ministère de l'Habitat a pris des mesures immédiates en portant plainte contre tous ceux ayant participé à ces travaux non conformes aux normes de sécurité. Pour le ministère, ces actes sont d'une gravité exceptionnelle du fait qu'ils ont mis en danger la vie des habitants de l'immeuble ainsi que celles des per-



sonnes résidant à proximité.

Pour rappel, une commission d'experts, dépêchée par le ministère de l'Habitat suite à l'effondrement de cet immeuble a entamé, samedi dernier, les travaux d'expertise, sous la conduite du directeur général de l'Habitat au ministère, Mohamed Mordjani. La commission, qui s'est rendue sur place en compagnie du wali de Bechar, Mohamed Said Benkamou, a constaté l'état de l'immeuble en question et entamé les travaux d'expertise et de diagnostic sur les causes de son effondrement. Dans une déclaration à la presse, M. Mordjani a expliqué que «selon le premier constat des membres de la commission, des commerçants ont procédé à des modifications de certains locaux du rez-de-chaussée de l'immeuble qu'ils occupent, ce qui peut être l'une des causes principales de l'effondrement de la bâtie». Selon lui, les mesures d'évacuation et de relogement des habitants de cet immeuble, prises par les autorités de la wilaya quelques heures avant son effondrement, ont été adéquates, assurant que, dès l'annonce du risque d'effondrement de l'immeuble, le ministre a suivi de près l'évolution de la situation, en coordination avec les autorités locales. La situation des autres immeubles constituant cette cité de 770 logements est saine, a conclu le cadre du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, dont la commission d'expertise qu'il préside est composée de cadres de l'Organisme national du contrôle technique (CTC) et d'experts techniques spécialisés.

Synthèse : Ali.C

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES DOUANES DEVANT LA COMMISSION DES FINANCES DE L'APN
Accroître les recettes et réaliser la transformation numérique

Le directeur général des Douanes, le Général-major Abdelhafid Bakhoucha, a affirmé, hier devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), que les dispositions douanières proposées dans le projet de loi de finances (PLF) 2025, visaient principalement à accroître les recettes du Trésor public au bénéfice de l'économie nationale et à contribuer à réaliser la transformation numérique du corps des Douanes en vue d'atteindre la transparence dans les transactions et de simplifier les procédures au profit des opérateurs économiques. S'agissant des principales mesures proposées pour l'augmentation des recettes du Trésor public, le DG a cité la possibilité de vendre les marchandises non retirées à l'expiration du délai légal de dépôt, par voie de cession à l'amiable au profit des administrations et entreprises publiques, ainsi que la possibilité de disposer des marchandises après expiration des délais légaux de dépôt, étant considérées comme abandonnées au profit du Trésor public. Des propositions ont été introduites pour permettre le dédouanement des biens usagés détenus par l'Etat et les institutions publiques à l'étranger en vue de les faire entrer définitivement au pays, avec exonération de tous

les droits appliqués à l'importation. En outre, il sera possible de configurer toutes les saisies d'or, d'argent et de platine, non réclamées par leurs propriétaires, après l'expiration du délai de dépôt douanier, afin de les verser dans la réserve légale de solidarité.

Il a également été proposé des articles permettant de libérer des espaces douaniers dans les ports et aéroports, à travers la révision des cas de mise en entrepôt douanier automatique, ainsi que de soumettre les marchandises placées en entrepôt douanier aux mêmes procédures de destruction que celles appliquées aux biens saisis et confisqués. Le DG a évoqué les mesures proposées pour réduire les délais de séjour des marchandises dans les ports et aéroports ainsi que les délais du dédouanement, ce qui contribuerait à réduire le montant des pénalités de retard transférées à l'étranger, précisant qu'il est proposé de réduire la durée de dédouanement de 15 jours à 8 jours, en plus de la révision des conditions d'inspection des marchandises déclarées, celle-ci pouvant être effectuée après notification au déclarant par tous les moyens y compris par voie électronique.

En vue de réduire les délais de dédouanement,

ment, le Général-major Bakhoucha a cité les articles 145, 146 et 147, qui offrent aux opérateurs économiques des facilitations concernant les conditions et modalités de dépôt de déclaration.

Selon le même responsable, il a été également proposé de créer des entrepôts temporaires dans le territoire douanier par les organismes chargés de la gestion des postes-frontières, afin de contribuer à une meilleure gestion des passages frontaliers, ainsi qu'à la promotion des exportations hors hydrocarbures et à la dynamisation de l'activité économique dans les régions frontalières.

Concernant la transformation numérique du corps des Douanes, y compris la numérisation des procédures douanières, M. Bakhoucha a évoqué les mesures proposées, dans le cadre du projet de loi, qui obligent à effectuer toutes les transactions par voie numérique, en se basant sur des copies électroniques des documents requis. Le projet de loi permet également à l'administration des Douanes de proposer des services d'utilisation du système d'information aux utilisateurs, moyennant des frais versés au budget de l'Etat.

R.N

PRODUITS DE LARGE CONSOMMATION

Vers des mécanismes juridiques pour le plafonnement des prix

Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations est prêt à agir, à travers des mécanismes juridiques et réglementaires, notamment pour le plafonnement des prix des produits de large consommation dans le but de préserver le pouvoir d'achat des citoyens conformément aux directives du président de la République, a assuré, lundi, le directeur de la coopération et des enquêtes spécifiques du ministère, Kamel Boukheddache.

S'exprimant sur les ondes de la radio nationale, M. Boukheddache a affirmé que le ministère est "prêt à agir sur plusieurs axes et leviers pour réguler les marchés conformément aux instructions du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en appliquant notamment le dispositif de plafonnement de prix".

Le président de la République a ordonné lors de la réunion du Conseil des ministres, dimanche, de procéder à une révision radicale de la réglementation régissant la commercialisation du produit national pour le citoyen, à travers l'élaboration d'une loi consacrant un système de plafonnement des prix, via des décrets, lorsqu'il s'agit de prix déraisonnables des produits de saison", a indiqué un communiqué du Conseil des ministres.

Il a également ordonné au Gouvernement et aux instances de contrôle, y compris les organes de sécurité, de "faire preuve d'une extrême vigilance, d'intensifier et de porter, au plus haut point, le contrôle, en plaçant les produits agro-alimentaires et les médicaments au cœur des priorités".

M. Boukheddache a assuré dans ce contexte, que "l'Etat garantit dans le cadre de l'ordonnance 03-03 sur la concurrence le principe général de la concurrence des prix, mais nous pouvons intervenir et prendre des mesures pour plafonner les prix lorsqu'il est question de motifs liés à la stabilisation des niveaux de prix de produits de large consommation en cas de perturbation sensible sur le marché". Dans le même contexte, M. Boukheddache a indiqué que "toutes les



mesures sont prises pour préserver le pouvoir d'achat du citoyen et que le ministère ne ménage aucun effort pour y remédier à des situations de perturbation, notamment par rapport à la disponibilité de certains produits agricoles, en agissant sur des leviers du plafonnement des prix et de fixation des marges bénéficiaires".

Tout en rappelant que les services du ministère agissent constamment sur le terrain lorsqu'il y a des dysfonctionnements sur le marché à travers les directions de contrôle et

de lutte contre les fraudes pour mettre un terme à certaines pratiques, le même responsable a précisé que les produits agricoles peuvent être concernés par le plafonnement des prix.

"Si nous constatons un dysfonctionnement et une perturbation sur les produits agricoles, les pouvoirs publics peuvent prendre la décision de plafonner les marges bénéficiaires, et ce, par voie réglementaire", a-t-il soutenu en citant à ce propos le plafonnement des prix et des marges de commerciali-

sation de la viande importée et des légumes secs, outre les actions de déstockage pour faire baisser les prix.

"Les textes réglementaires régissant les prix de ces produits sont entrés en vigueur et nos agents sont en train de veiller à l'application stricte des dispositions de ces textes", a-t-il rassuré, en soulignant que "des enquêtes sont menées systématiquement quand des cas de flambée des prix de certains produits sont constatés".

R.N

ALORS QUE LES APPELS À LA REPRISE DES COURS AUGMENTENT

Les étudiants des facultés de médecine poursuivent leur grève

Les étudiants des facultés de médecine et de leurs annexes ont continué, hier, leur grève ouverte pour le sixième jour consécutif, entamée mercredi dernier. Pendant ce temps, l'Union générale des étudiants algériens a appelé les étudiants en sciences médicales à adopter un dialogue sérieux et constructif comme moyen essentiel pour atteindre leurs revendications légitimes.

L'Union a confirmé dans un communiqué, hier, que le ministère de l'Enseignement supérieur a déjà répondu à un certain nombre de revendications soulevées et qu'il travaille actuellement à former des groupes de travail multisectoriels pour garantir un traitement反映了和 complets des autres demandes, tout en soulignant l'importance d'"élargir la concertation entre les différentes parties concernées, afin de construire une compréhension mutuelle et durable".

Elle a appelé à adopter des mécanismes d'écoute périodiques et efficaces comme plateforme pour ouvrir de nouvelles perspectives et réaliser des gains supplémentaires au bénéfice des intérêts académiques et professionnels des étudiants en médecine.

La même source a indiqué que le dialogue sérieux et continu est le meilleur moyen d'atteindre les revendications légitimes des étudiants des facultés de médecine, considérant que le ministère compétent "a montré une volonté politique claire de développer le secteur de l'enseignement supérieur et de former des équipes de travail multisectorielles pour explorer des moyens d'améliorer la qua-

lité de la formation et d'élever le niveau de l'enseignement universitaire, renforçant ainsi la position de l'université algérienne sur les plans régional et international".

En outre, la Fédération nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique a appelé les étudiants concernés par cette situation à "reprendre leurs cours normalement", tout en "assurant en même temps le traitement complet de leurs préoccupations dans les meilleurs délais", les rassurant que "la situation évolue vers une mise en œuvre imminente".

La Fédération a encouragé les étudiants en médecine à "s'accrocher au principe du dialogue et à faire preuve d'un esprit de concertation sage, au service de leurs revendications et pour préserver l'intérêt général et la stabilité".

La Fédération a salué l'initiative de dialogue mise en avant par le ministère de l'Enseignement supérieur, la qualifiant de "sérieuse". Dans un communiqué publié hier, la Fédération a appelé à accélérer le traitement de ces préoccupations dans le cadre d'un comité commun entre le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et les secteurs concernés, avec des représentants des étudiants pour concrétiser les décisions du ministère.

La grève des étudiants des facultés de médecine s'est élargie de manière croissante depuis mercredi dernier, et des facultés de médecine de plusieurs wilayas telles qu'Adrar, Sidi Aïd, Djelfa, M'sila, Setif, Tizi Ouzou, Annaba, Constantine, Médéa, Sidi

Bel Abbès, Blida, El Oued et la capitale se sont jointes au mouvement, insistant sur la nécessité de prendre des décisions claires et décisives concernant leurs demandes.

Les manifestants ont également souligné l'importance de traiter la question de la création d'annexes de médecine selon des normes claires, garantissant la qualité de la formation théorique et pratique, surtout avec l'engorgement dont souffrent les facultés. Les étudiants ont appelé à un dialogue local et national sérieux et responsable entre les ministères concernés pour traiter diverses préoccupations et entamer les réformes nécessaires pour renforcer cette spécialité et lutter contre le chômage parmi les médecins, ainsi que pour améliorer les opportunités de recherche scientifique et de spécialisation tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Kamel Bedairi, a rencontré, avant-hier samedi, des représentants des étudiants des facultés de médecine lors d'une réunion qui a duré plus de sept heures, en présence des présidents des universités et des doyens des facultés de médecine, ainsi que du président de la commission de l'éducation, de l'enseignement et de la formation du Conseil supérieur de la jeunesse, abordant avec eux un certain nombre de préoccupations des étudiants et convenant de diverses mesures pour y répondre. Cette rencontre a abouti à plusieurs mesures, notamment "la décision d'augmenter le nombre de postes dans le concours d'accès aux études médicales spéciales à 4045

postes, contre 3045 auparavant, et de fixer le 15 décembre 2024 comme dernier délai pour déposer le dossier d'accréditation internationale".

Il a également été décidé de "former des groupes de travail comprenant des représentants des étudiants des facultés de sciences médicales et des cadres du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, afin de soumettre des propositions concernant l'augmentation de l'allocation et de sa valeur financière, ainsi que d'autres préoccupations pour les instances concernées", et de "gel des applications de l'article 9 de la décision 1144 déterminant les conditions d'accès au cycle de formation en études médicales spéciales, en prévision de sa révision et avec la participation des représentants des étudiants".

Dans ce contexte, il a été convenu de "commencer à recenser les demandes de documentation des diplômes via une plateforme numérique, avec la formation d'un groupe de travail pour soumettre des propositions à ce sujet".

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, selon le communiqué, estime que "les préoccupations soulevées par les représentants des étudiants des facultés de sciences médicales au niveau local ont été prises en compte, et le 27 octobre a été fixé comme dernier délai pour le début des travaux des différents groupes de travail créés pour traiter les préoccupations des étudiants".

A. Bessi.

DGI

Les recettes de la fiscalité ordinaire poursuivent leur courbe ascendante en 2024

Les recettes de la fiscalité ordinaire ont poursuivi, en 2024, leur courbe ascendante enregistrée ces dernières années, avec une hausse de 6,8 % sur une base annuelle jusqu'à la fin du mois d'août dernier, a indiqué, dimanche à Alger, la directrice générale des Impôts, Amel Abdellatif. Intervenant lors d'une séance d'audition devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) dans le cadre de l'examen des dispositions du projet de loi de finances PLF 2025, présidée par Mohamed Hadi Oussama Arbaoui, président de la commission, Mme Abdellatif a souligné que les recettes de la fiscalité ordinaire (hors IRG/salaires et traitements) ont atteint 3000 milliards de DA durant la période de janvier à août 2024, contre 2817 milliards de DA durant la même période en 2023. Il s'agit de la poursuite de la même dynamique ascendante, la fiscalité ordinaire ayant enregistré en 2023, une hausse de 37,9 % par rapport à 2018, 25 % par rapport à 2019 et 14,3 % par rapport à 2022, selon la même responsable.

Pour mettre en avant sa contribution croissante aux revenus budgétaires, Mme Abdellatif a indiqué que la fiscalité ordinaire a atteint en 2023 une valeur de 4232,5 milliards de DA, soit 72 % des revenus hors hydrocarbures (estimés à 5879,1 milliards de DA), contre 5577 milliards de DA pour les recettes de la fiscalité pétrolière.

Sur les dispositions fiscales contenues dans le PLF 2025, la directrice a affirmé qu'elles s'inscrivent "dans les orientations stratégiques de l'Etat au double plan social et économique, conformément aux instructions de Monsieur le président de la République, visant à améliorer le pouvoir d'achat, à préserver les conditions de vie des citoyens et à mobiliser des ressources fiscales supplémentaires, selon la possibilité de la contribution de chaque contribuable, sans alourdir la pression fiscale". Concernant les mesures fiscales prévues dans le projet de loi de finances pour 2025, la directrice a affirmé qu'elles s'inscrivent "dans les orientations stratégiques de l'Etat sur les plans économique et social, conformément aux instructions du président de la République, visant à améliorer le pouvoir d'achat, à préserver les conditions de vie des citoyens et à mobiliser des ressources fiscales supplémentaires selon la capacité de contribution de chaque contribuable sans augmenter la pression fiscale".

Parmi les dispositions ayant fait l'objet de discussions, lors de la séance d'audition, celles relatives à la restructuration du régime de l'impôt forfaitaire unique (IFU). Le PLF 2025 propose d'élargir la liste des activités exemptées de ce régime, notamment les entreprises des traiteurs et caterings, les activités de location des salles des fêtes, le commerce de détail dans les grandes surfaces, la location de véhicule, d'engins et matériels, d'agences de tourisme et de voyages, d'agences de publicité et de communication, de formations et enseignements divers, ainsi que l'activité de l'agent général et courtier d'assurance, et d'entreprises de collecte, de traitement et de distribution de tabac en feuilles. De plus, il est proposé d'augmenter le montant minimum pour l'IFU à 30.000 DA/an., actuellement fixé à 10.000 DA/an, tout en maintenant ce montant à 10.000 DA pour les activités exercées dans le cadre du statut de l'auto-entrepreneur, en sus de la réintroduction à partir du 1er janvier 2026, de la disposition contractuelle de deux ans pour le régime de IFU au lieu du système déclaratif.

Dans ce contexte, la directrice générale a affirmé que les amendements proposés visaient à améliorer l'efficacité de ce système, compte tenu de son niveau de rendement actuel, car "sa contribution fiscale demeure très faible, par rapport au grand nombre des contribuables qui y sont assujettis, ce qui constitue une véritable échappatoire pour ceux qui exercent dans des conditions non réglementées".

R.E

ASSURANCES

Le marché algérien en hausse de 8,8% au 1er semestre 2024

Les sociétés publiques continuent de dominer le marché des assurances de dommages avec 75,9% du chiffre d'affaires global, atteignant ainsi 55,7 mds DA, et que les sociétés privées, qui comptabilisent 17 mds DA de chiffre d'affaires, totalisent une part de 22,3%.

Le marché national des assurances, toutes activités confondues, a généré au premier semestre 2024 un chiffre d'affaires de 90,2 milliards de dinars (mds DA), en hausse de 8,8% par rapport à la même période de 2023, a indiqué le Conseil national des assurances (CNA) dans sa dernière note de conjoncture. La branche des assurances dommages, qui domine le portefeuille des assurances en Algérie à hauteur de 81,3%, a réalisé un chiffre d'affaires de 73,3 mds DA au 30 juin de l'année en cours, contre 69 milliards à la même période 2023, soit une augmentation de 6,3%. Alors que celle des assurances personnes, qui représente 11,9% du marché, a réalisé un chiffre d'affaires de 10,5 mds DA, en évolution de 7,7 % par rapport à la même période de 2023, selon le même bilan.

Dans les détails, la branche automobile qui détient la moitié du chiffre d'affaires des assurances de dommages, a progressé de 6,4 % sur un an durant le premier semestre, avec une production de 36,7 mds DA. Cette tendance haussière est due essentiellement à l'évolution des réalisations en "Risques non obligatoires" (+7,4%), liée, en grande partie, à l'augmentation des importations de véhicules, notamment ceux de moins de trois ans, générant, ainsi, une production additionnelle de plus de 2 mds DA.

La branche "Agricole" marque, à la fin du premier semestre 2024, une importante hausse de 13,1% par rapport aux réalisations du premier semestre 2023, soit un volume de primes additionnelles de 128,4 millions de dinars. La sous-branche "Production végétale" enregistre elle aussi une progression de 83,5%, suite à la reprise significative des souscriptions relatives au produit "Céréales", comparativement au premier semestre 2023 durant lequel les agriculteurs avaient été considérablement affectés par des conditions climatiques "défavorables", a ajouté la même source. En revanche, la sous-branche "Production animale" accuse une régression de 17,6%, causée par le non-renouvellement de l'importation des bovins d'abattage.

Quant à l'assurance de personne, elle a cumulé au premier trimestre 2024 un chiffre d'affaires



de 10,7 mds DA, soit une production additionnelle de 767,2 millions de dinars comparativement à la même période de l'année 2023, marquant ainsi une évolution de 7,7%. S'agissant des fenêtres et sociétés activant dans le cadre de l'assurance "Takaful", elles cumulent à fin juin 2024, un chiffre d'affaires de 256,9 millions de dinars, soit une évolution de 293,2%. Cette croissance trouve, principalement, son origine dans l'extension du réseau de distribution de cette activité.

En ce qui concerne la réassurance, la Compagnie centrale de réassurance (CCR) affiche,

au terme du premier semestre 2024, un chiffre d'affaires, en affaires internationales, de 5,9 mds DA, en progression de 51,4%, par rapport à la même période de 2023, durant laquelle la production avait atteint un montant de 3,9 milliards de DA.

En ce qui concerne les sinistres déclarés auprès des sociétés d'assurances, au titre du premier semestre 2024, ils affichent une

croissances de 11,4%, en montant, et un repli de 2,5%, en nombre, totalisant, ainsi, 844.242 dossiers pour un total de 43,3 mds DA. Quant aux indemnisations, elles s'établissent à 30,2 mds DA, pour un total de 623.110 dossiers réglés (dont 669 au titre de l'assurance Takaful), en régression de 3,6% par rapport à la même période en 2023. En revanche, les sinistres à payer ont atteint un total de 114,7 mds DA, selon le même bilan précisant que le nombre de dossiers en stocks marque une progression de 3,6%, soit 1.719.218 dossiers, au 30 juin dernier, contre 1.660.193 dossiers au terme du premier trimestre 2024.

La note de conjoncture a relevé que les sociétés publiques dominent le marché des assurances de dommages avec 75,9% du chiffre d'affaires global, atteignant ainsi 55,7 mds DA, et que les sociétés privées, qui comptabilisent 17 mds DA de chiffre d'affaires, totalisent une part de 22,3%.

Synthèse : S.A.K

DYNAMISATION DU MARCHÉ FINANCIER

La stratégie du ministère exposée

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a réaffirmé, dimanche à Alger lors de l'ouverture d'un atelier consacré au thème de "la dynamisation et la stratégie pour un marché financier algérien performant", organisé par la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB), en collaboration avec l'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR), l'engagement du Gouvernement à soutenir le marché financier et ses mécanismes de financement afin d'améliorer son efficacité et son attractivité, appelaient les parties concernées à intensifier leurs efforts pour dynamiser le secteur financier et faciliter l'accès au financement, notamment par le biais de la bourse, en vue de promouvoir les investissements et la croissance économique.

Il a insisté, dans ce sens, sur "l'engagement total du ministère des Finances et de tout le Gouvernement à soutenir la transformation du marché financier", soulignant que "la diversification de l'économie nationale et la dynamisation du marché financier sont étroitement liées". Il a, en outre, mis l'accent sur la nécessité d'une coopération étroite entre toutes les parties concernées, précisant que "le secteur poursuivra les réformes nécessaires pour faciliter l'accès au financement, encourager les investissements et soutenir la croissance des entreprises de manière efficace".

Après avoir rappelé que "la contribution du marché financier au financement de l'économie nationale reste limitée" et que "la Bourse d'Alger n'a pas encore pleinement exploité son potentiel", le ministre a relevé l'impor-

tance d'intensifier les efforts de tous les acteurs publics et privés pour dynamiser le secteur financier pour qu'il soit plus attractif pour les investisseurs. Pour ce faire, "les sociétés, publiques ou privées, doivent être encouragées à prendre la décision d'entrer en bourse et d'utiliser le marché financier comme alternative au financement, afin de consolider leur gouvernance et leur compétitivité", selon M. Faid. Lors de son intervention, ce dernier a présenté la stratégie du secteur pour rendre le marché financier plus dynamique, une stratégie qui englobe plusieurs axes, notamment des réformes réglementaires et institutionnelles visant à établir un cadre réglementaire stable, conforme aux normes internationales garantissant la transparence et la protection des investisseurs. Le ministère œuvre, également, à

encourager l'innovation financière en s'ouvrant aux nouvelles orientations mondiales dans le domaine financier, dont l'intégration de solutions innovantes à l'image de la finance verte, la finance islamique et d'autres produits financiers développés, indique le ministre, estimant que ces approches modernes offrent des options de financement adaptées aux besoins des entreprises.

Parmi les autres axes évoqués par M. Faid, il a été question de programmes d'éducation financière pour familiariser les opérateurs économiques avec les instruments du marché financier, les incitant à y participer et à développer le financement des PME et des startups, et ce par la création d'un département dédié à ces dernières à la Bourse d'Alger leur permettant ainsi un accès facile aux capitaux nécessaires.

R.E



SOUK AHRAS

Travaux d'entretien sur plusieurs sections de routes



La direction des travaux publics de la wilaya de Souk Ahras vient d'entamer des travaux d'entretien et de renforcement de plusieurs tronçons de routes nationales (RN) et de chemins de wilaya (CW), a indiqué, dimanche, le directeur local du secteur, Kamel Medahi.

Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, qu'il s'agit "de l'entretien, sur 12 km, de la RN 82, depuis l'entrée nord de la commune de Taoura jusqu'au cimetière des Martyrs de cette collectivité, du renforce-

ment de la RN 80 dans son segment reliant la ville de Sedrata et les limites administratives de la wilaya voisine de Guelma, sur un linéaire de 16 km".

Des travaux d'entretien ont également été entamés sur la RN 81, entre les villes de Ragouba et de Sedrata, sur une distance de 11 km, ainsi que sur la RN 81 H (communément appelée route des poids-lourds), à Sedrata, sur 9 km.

M. Medahi a aussi fait savoir que l'entretien du CW 8 entre les villes de Dréa (Souk Ahras) et d'Ouenza (Tébessa), sur 16

km a été entamé en même temps que l'entretien du CW 6 entre les communes de Taoura et de Merahna sur 12 km, et du CW 19 entre Souk Ahras et le pôle urbain d'Ain Senour dans la commune de Mechroha.

Ces opérations, financées à hauteur de 1,95 milliard de dinars, et dont la réception est prévue "avant la fin du mois décembre", permettront d'améliorer les conditions de circulation et contribueront à la réduction du nombre d'accidents de la route, a encore indiqué la même source.

OUM EL BOUAGHI**479 foyers seront prochainement raccordés aux réseaux d'énergie**

Au total, 479 foyers situés dans des zones reculées de plusieurs communes de la wilaya d'Oum El Bouaghi seront "bientôt" raccordés aux réseaux de l'électricité et du gaz, a indiqué, dimanche, le directeur de l'énergie, Mourad Rahmani.

Le même responsable a déclaré à l'APS qu'il s'agit "de villages situés dans les communes d'Aïn Babouche, d'Oued Nini, de Bir Chouhada et de Dhalââ, pour ce qui concerne l'électricité, et de villages des communes d'Ouled Zouai d'El Amiria, de Sigus et Dhalââ pour ce qui est du raccordement au gaz naturel".

Selon la même source, le montant global de ces projets (en cours de réalisation ou déjà réceptionnés), est estimé à 2,270 milliards de dinars.

TLEMCEN**Ouverture prochaine de trois nouveaux lycées**

Trois nouveaux lycées seront ouverts à partir de la semaine prochaine à Tlemcen, a annoncé dimanche le wali Youcef Bechlaoui.

Il s'agit d'un lycée nouvellement réalisé à la cité Ouzidane (commune de Chetouane) qui sera ouvert le 27 octobre, et de deux autres lycées, un à Sidi Abdelli et un à Maghnia, qui seront ouverts au cours de la semaine qui suivra, a expliqué M. Bechlaoui en marge de la pose de la première pierre du chantier de réalisation d'un CEM à Marsa Ben M'hidi.

Le wali a relevé qu'à la faveur de l'ouverture de ces lycées, la réception des infrastructures scolaires programmées pour l'année scolaire 2024-2025 sera achevée, faisant savoir qu'à la suite de cette opération, la commission de wilaya chargée des préparatifs de la rentrée scolaire, composée des directeurs de l'Education, des Equipements publics, ainsi que des chefs de daïras, tiendra une réunion consacrée à établir la liste des établissements scolaires à réceptionner durant la prochaine année scolaire (2024-2025).

S'agissant du CEM de Marsa Ben M'hidi, M. Bechlaoui a expliqué qu'"il atténuerait les désagréments auxquels étaient confrontés plus de 600 collégiens, contraints de poursuivre leur scolarité dans des groupes répartis entre un lycée, un CEM et une école primaire".

Il a relevé, dans ce contexte, que la rentrée scolaire de cette année a été marquée dans la wilaya par l'ouverture de quatre (4) CEM, cinq (5) lycées, neuf (9) écoles primaires, 71 cantines scolaires et d'autres lieux de restauration, des aires de jeu et d'éducation physique, ainsi que des salles de sport dans les trois cycles d'enseignement.

EL-OUED**Plus de 115.000 quintaux d'arachides récoltés cette saison**

Une récolte de plus de 115.000 quintaux (qx) d'arachides a été réalisée au terme de la campagne de cueillette récemment clôturée dans wilaya d'El-Oued, a-t-on appris dimanche auprès de la Chambre locale de l'agriculture.

Récoltée sur une superficie de 3.760 ha, cette production en hausse est le fruit de l'extension des surfaces réservées à cette culture, conséquemment aux résultats "probants" obtenus ces dernières années, a expliqué le président de la Chambre, Othmane Djellouli. La culture d'arachides est concentrée dans les régions agricoles de Hassi-Khelifa, Trifaoui, Sidi-Aoun, El-Magrane, Reguiba et Ourmes, avec un rendement de 30 qx/ha, a-t-il précisé.

Cette production annuelle a permis à la wilaya d'El-Oued de se placer en tête des wilayas productrices d'arachides à l'échelle nationale, en constituant 90% de la production nationale, selon le même responsable. La wilaya d'El-Oued détient, au regard de cette importante production, le plus grand espace de commercialisation d'arachides, implanté au niveau des communes de Hassi-Khelifa, Trifaoui et Guemmar, ce qui a encouragé les agriculteurs à étendre la superficie réservée à la culture d'arachides, a souligné M. Djellouli.

OUM EL BOUAGHI**470 foyers seront prochainement raccordés aux réseaux d'énergie**

Au total, 479 foyers situés dans des zones reculées de plusieurs communes de la wilaya d'Oum El Bouaghi seront "bientôt" raccordés aux réseaux de l'électricité et du gaz, a indiqué, dimanche, le directeur de l'énergie, Mourad

CONSTANTINE**Raccordement d'établissements scolaires aux réseaux de gaz et d'électricité**

Neuf établissements scolaires ont été raccordés aux réseaux de gaz et d'électricité dans la wilaya de Constantine, a-t-on appris dimanche auprès des deux directions de la SONELGAZ à Constantine.



Les opérations réalisées au titre de la rentrée scolaire 2024-2025 ont concerné une école primaire dans la commune de Zighoud Youcef et quatre collèges d'enseignement moyen (CEM) - deux à Didouché-Mourad et deux à d'Ibn Ziâd, ainsi que 11 cantines scolaires opérationnelles dans plusieurs communes, a indiqué, à l'APS, le responsable de cette direction de distribution de la SONELGAZ de Constantine, Larbi Boukha-

tem. Le responsable a noté, à ce propos, que les travaux de raccordement ont nécessité l'installation d'un réseau électrique de 1,75 km pour l'électricité et de 331 mètres pour le gaz naturel.

Les efforts déployés dans ce cadre par la direction de Distribution de l'électricité et du gaz d'Ali-Mendjeli, ont permis de raccorder quatre établissements, en l'occurrence une école primaire "modèle" et un CEM à l'unité de voisinage (UV) n° 15, et deux

écoles primaires, la première au niveau de l'extension Sud d'Ali Mendjeli et la seconde au pôle urbain d'Aïn Nahas (El Khroub), a révélé, de son côté, le directeur de la distribution de la circonscription d'Ali Mendjeli, Tahar Bezghoud. En outre, quatre cantines scolaires - trois dans des écoles primaires dans la commune d'Aïn Abid et une (1) autre dans la commune de Messaoud-Boudjeriou, ont également été raccordées durant

la même période. Selon le responsable, qui a souligné que ces opérations ont porté sur l'installation d'un réseau électrique de moyenne tension de 424 mètres, et d'un réseau de distribution de gaz sur 249 mètres.

La concrétisation de l'ensemble de ces actions, qui visent l'amélioration des conditions de scolarité et de restauration des élèves, a nécessité un investissement public global de l'ordre de 60 millions de dinars.

BATNA**Mise en service d'une agence commerciale mobile de l'Algérienne des eaux**

Une agence commerciale mobile de l'Algérienne des eaux (ADE) a été inaugurée et mise en service, dimanche à Batna, a-t-on constaté. La cérémonie d'inauguration a été présidée par le Secrétaire général de la wilaya, Rachid Zouad, et le directeur central de la clientèle à la direction générale de l'ADE, Salaheddine Cheriet. L'opération, effectuée sous le slogan

"Nous venons vers vous pour vous faciliter la vie", s'inscrit "dans le cadre des efforts visant à rapprocher le service public des citoyens, notamment dans les zones éloignées et dans les nouvelles cités ne disposant pas d'agences commerciales fixes", selon les explications fournies par les responsables de l'ADE. "L'agence commerciale mobile fournit les mêmes services et dispose des

mêmes attributions qu'une agence commerciale fixe", a assuré le directeur central de la clientèle, précisant que la structure mobile "permettra aux citoyens de régler leurs factures d'eau, de faire des demandes de raccordement au réseau et de déposer des réclamations". Cette agence commerciale mobile est la deuxième du genre au niveau national après celle inaugurée, cette année, dans la wilaya de Chlef, a rappelé le responsable, affirmant que trois autres agences commerciales mobiles devraient être mises en service "prochainement" dans les wilayas de Jijel, de M'sila et de Souk Ahras, en attendant la généralisation de ce concept aux autres wilayas du pays. Mohamed Bouchaour, directeur de l'unité de Batna de l'ADE, a relevé, pour sa part, que cette agence commerciale mobile "sera un appui aux 39 agences commerciales fixes opérationnelles dans la wilaya, dont 7 situées dans la ville de Batna".

Rahmani. Le même responsable a déclaré à l'APS qu'il s'agit "de villages situés dans les communes d'Aïn Babouche, d'Oued Nini, de Bir Chouhada et de Dhalââ, pour ce qui concerne l'électricité, et de villages des communes d'Ouled Zouai d'El Amiria, de Sigus

et de Dhalââ pour ce qui est du raccordement au gaz naturel". Selon la même source, le montant global de ces projets (en cours de réalisation ou déjà réceptionnés), est estimé à 2,270 milliards de dinars.

CHAMPIONNAT D'ITALIE
(8^e JOURNÉE)

Naples consolide sa première place

Naples s'est imposé devant Empoli (1-0), consolidant sa position de leader du Championnat d'Italie de football, dimanche lors de la 8^e journée.

L'équipe d'Antonio Conte a signé sa sixième victoire de la saison avec beaucoup de réussite, tant Empoli a dominé nettement la première période et aurait pu prendre rapidement l'avantage avec l'intenable Sebastiano Esposito. L'entrée à l'heure de jeu de Giovanni Simeoni pour Romelu Lukaku, transparent, a réveillé Naples qui a pris l'avantage sur un penalty transformé par son buteur géorgien Khvicha Kvaratskhelia (63e).

Naples, leader avec 19 points, dispose de trois longueurs d'avance sur son premier poursuivant, la Juventus Turin (2e, 16 pts) qui a péniblement pris le meilleur sur la Lazio Rome (1-0), samedi.

L'Inter Milan, champion en titre (3e, 14 pts), peut revenir à deux points et s'emparer de la deuxième place à condition de s'imposer sur le terrain de l'imprévisible AS Rome (9e, 10 pts) dimanche dans la soirée.

Empoli qui pointait en 5^e position après la 5^e journée, est rentré dans le rang avec cette deuxième défaite consécutive. Le club toscan qui avait arraché difficilement son maintien la saison dernière, est 11e avec dix points.

R.S

ETATS-UNIS

L'Inter Miami de Messi invité au Mondial des clubs en 2025

L'Inter Miami de Lionel Messi disputera le Mondial des clubs l'an prochain aux Etats-Unis, a annoncé samedi la Fifa, qui a invité l'équipe floridienne de la superstar argentine.

La Fédération internationale de football organise le 15 juillet au 13 juillet 2025 une Coupe du monde des clubs élargie à 32 formations, et espère avec cette invitation y voir briller l'octuple Ballon d'Or et champion du monde 2022 argentin.

L'Inter Miami a été choisi en tant que représentant du pays hôte grâce aux performances exceptionnelles et constantes du club, qui était assuré de dominer la phase régulière de MLS à deux matches de la fin du championnat, explique la Fifa dans un communiqué.

L'Inter Miami jouera même en ouverture du tournoi le 15 juillet au Hard Rock Stadium de l'équipe de foot US des Miami Dolphins, a, encore, ajouté la fédération internationale.

La Fifa organise en 2025 la première Coupe du monde des clubs à 32 équipes (au lieu de 7 équipes), ancienne compétition annuelle désormais prévue tous les quatre ans.

Le tirage au sort des huit groupes de quatre équipes aura lieu en décembre.

R.S

AL-HILAL (ARABIE SAOUDITE)

Neymar de retour dans le groupe après plus d'un an d'absence

La star du football brésilien, Neymar est de retour au club saoudien d'Al-Hilal, après plus d'un an d'absence en raison d'une blessure, et sera dimanche dans le groupe pour le déplacement en Ligue des champions asiatique à Al-Aïn, aux Emirats arabes unis.

"Je sais que vous êtes impatients, je le suis aussi, et le 21 octobre, je suis de retour" dans une vidéo publiée par Al-Hilal, la star brésilienne de 32 ans se dit "prête" à jouer à nouveau en compétition.

Neymar, qui a rejoint Al-Hilal en août 2023 en provenance du Paris SG, s'est blessé au ligament croisé et au meniscus le 17 octobre avec le Brésil en match des qualifications pour le Mondial-2026 contre l'Uruguay. Il n'a joué pour l'instant que cinq matches avec le club saoudien.

"Je souffre chaque jour où je reste à l'écart, c'est ce qui me fait le plus mal", a expliqué le joueur, en larmes, dans une vidéo publiée samedi sur YouTube. "Je suis revenu à chaque fois que je me suis blessé, et je ne reviens pas à moitié", a-t-il prévenu, la vidéo se terminant sur les prochaines compétitions visées par le Brésilien, jusqu'à la Coupe du monde 2026.

L'absence de la star brésilienne, payée quelque 100 millions d'euros par saison selon les médias, n'a pas affecté les résultats de son nouveau club, qui a remporté la saison dernière le championnat national pour la 19e fois.

R.S

LIGUE 1 FRANÇAISE (8^e JOURNÉE)
OLYMPIQUE LYON

Benrahma signe son deuxième but de la saison

L'ailier international algérien de l'Olympique Lyon, Saïd Benrahma, a marqué son deuxième but de la saison avec son club, toutes compétitions confondues, lors de la large victoire décrochée dimanche en déplacement face au Havre AC (4-0), à l'occasion de la 8^e journée de la Ligue 1 française de football.



Benrahma s'est retrouvé seul face au gardien havrais Desmas, et ne s'est pas fait prier pour clôturer le festival offensif des "Gones" (87e). L'international algérien avait ouvert son compteur-buts le 26 septembre dernier, lors de la victoire à domicile face aux Grecs de l'Olympiakos (2-0), lors de la 1^{re} journée de l'Europa League.

Grâce à ce succès, Lyon monte provisoirement à la 7^e place au classement avec 13 points, à une longueur de retard des places européennes, alors que Le Havre stagne à la 16^e position (6 pts). Arrivé à Lyon en février 2024 à titre de prêt, en provenance de West Ham en Angleterre jusqu'à la fin du précédent exercice, Benrahma (29 ans) a signé durant l'intersaison un contrat jusqu'en 2027 (plus une saison en option), après la décision de l'OL de lever l'option d'achat pour un transfert définitif contre un chèque estimé à environ 14,4 millions d'euros.

Le natif d'Aïn Témouchent avait rejoint West Ham en provenance de Brentford (alors en Championship) en 2020, inscrivant 24 buts en 155 rencontres pour le club londonien, remportant au passage la Ligue Europa Conférence en 2023.

R.S

PREMIER LEAGUE (8^e JOURNÉE)

Liverpool plus fort que Chelsea

Liverpool a conservé sa première place à l'issue d'une âpre bataille contre Chelsea (2-1) à Anfield, dimanche, répondant au succès de son dauphin Manchester City arraché dans le temps additionnel à Wolverhampton (2-1).

L'entraîneur Arne Slot poursuit ses débuts quasi-révés sur le banc des "Reds", vainqueurs de sept matches sur huit en Premier League, et même de dix sur onze en incluant Ligue des champions et Coupe de la Ligue.

Le pedigree et la belle dynamique de l'invié, dimanche à Anfield, donnent plus de crédit encore au successeur de Jürgen Klopp, gâté jusqu'ici par le calendrier.

"Tout ceux qui ont regardé le match savent que ça n'a pas été facile", a relevé le Néerlandais sur Sky Sports. "C'est très bien d'avoir creusé un peu l'écart avec eux parce qu'ils seront, à mon avis, dans les premières places en fin de sai-

son". Chelsea (6e, 14 pts) était le premier obstacle sérieux avant une suite de sommets vertigineux, contre Arsenal dimanche prochain à Londres, puis Brighton et Aston Villa, tous des membres du Top 5 actuel.

Au classement, Liverpool (1er, 21 pts) domine la mêlée d'une courte tête devant Manchester City (2e, 20 pts). Suivent ensuite Arsenal et Villa, avec 17 points respectivement.

Les "Gunners" sont décidément les grands perdants du week-end. Ils ont perdu leur premier match de la saison, samedi à Bournemouth (2-0), et leur défenseur central français William Saliba, expulsé et donc suspendu pour la venue de Liverpool le week-end prochain.

Arsenal devra se méfier tout particulièrement de Curtis Jones et Mohamed Salah, impliqués dans les deux buts des "Reds" dimanche. Le premier a obtenu un penalty, converti par l'Egyptien (29e, 1-0),

puis mis le but vainqueur sur un centre de son complice (51e, 2-1).

Man City arrache la victoire à Wolverhampton (2-1)

Manchester City, vainqueur dimanche en déplacement face à Wolverhampton dans le temps additionnel (2-1), s'est hissé provisoirement en tête du classement de la Premier League anglaise de football, à l'occasion de la 8^e journée.

Les "Cityzens" ont fait plier les "Wolves", grâce à un but marqué de la tête par le défenseur anglais John Stones, dans les dernières secondes du temps additionnel (90+5) pour ravir la première place à Liverpool, hôte de Chelsea ce dimanche (16h30, algériennes).

Avant ce deuxième but à l'arraché, Wolverhampton a pris l'avantage dès la 7^e minute grâce à l'attaquant norvégien Jorgen Strand Larsen, avant que les Mancuniens n'égalisent avant la pause par le

défenseur croate Gvardiol, d'une superbe frappe brossée de l'extérieur de la surface (33e). Cette sixième victoire en huit matchs place Manchester City à la première place avec 20 points, devant Liverpool (2e, 18 pts) qui accueille Chelsea dans la foulée, et devant Arsenal (3e, 17 pts), battu 2-0 samedi à Bournemouth. Malgré le succès obtenu, le déplacement dans les West Midlands a confirmé la perméabilité cette saison de la défense mancuniene, prise à défaut pour la septième fois en huit matches.

Manchester City a prolongé sa série d'invincibilité à 31 matchs en championnat (25 victoires, 6 nuls), repoussant d'une unité son précédent record établi entre avril 2017 et janvier 2018. Wolverhampton, où évolue le défenseur international algérien Ryan Aït Nouri, passe dernier avec une seule unité, après avoir subi une cinquième défaite de rang.

R.S

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR/ 4E J)

L'USMA pour rejoindre le leader, l'ASO pour redresser la barre

L'USM Alger, en appel à Mostaganem pour affronter l'ESM, aura une belle occasion de rejoindre son voisin le MC Alger, en tête du classement du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, alors que l'ASO Chlef, en mauvaise posture, n'aura pas droit à l'erreur à domicile face à l'USM Khenchela, à l'occasion de la mise à jour de la 4e journée, prévue mardi.



Tenue en échec vendredi dans un derby algérois qui n'a pas tenu ses promesses face au CR Belouizdad (0-0), l'USMA (4e, 8 pts) aura à cœur de revenir avec le gain du match, face à une équipe de Mostaganem qui ne jure que par la victoire. L'ESM, nouveau promu qui ne compte qu'un seul succès décroché lors de la 2e journée à la maison face au voisin le MC Oran (2-1), abordera ce rendez-vous avec l'intention de renouer avec la victoire, et

mettre fin à une mauvaise série de deux défaites: face à l'USMK (2-0) et l'ES Sétif (1-0) et un nul devant le CS Constantine (0-0).

Les Algérois, dont le secteur offensif est de plus en plus contesté, devront faire face à une formation de l'Espérance qui aspire à quitter la zone de turbulences, et se relancer dans la compétition.

Dans le bas du tableau, l'ASO Chlef recevra l'USM Khenchela (10e, 5 pts) pour un double objectif: décrocher son premier

succès de la saison, et quitter la position de lanterne rouge qu'elle occupe avec le NC Magra avec 3 points chacun.

De son côté, l'USMK, battue vendredi pour la première fois depuis le début du nouvel exercice à domicile face au "Doyen" (0-1), se rendra à l'Ouest pour réagir et redresser la barre, sous la conduite de l'entraîneur tunisien Hatem Missaoui.

Les six premiers matchs de cette 4e journée se sont déroulés les 11 et 12 octobre, rappelle-t-on.

FOOT/LIGUE 2 (GR. CENTRE-OUEST)

Le match GC Mascara-RC Arbaâ à huis clos

*L*e GC Mascara accueille à huis clos le RC Arbaâ, mardi dans le cadre de la sixième journée du championnat de Ligue 2 (Gr. Centre-ouest), selon le programme publié, lundi, par la Ligue nationale du football amateur (LNFA). Cette décision a suscité "l'étonnement" de la direction du "Għali", d'autant plus que le club n'a éprouvé aucune sanction de la commission de discipline en se référant au procès verbal de sa dernière réunion tenue le 14 courant, s'interrogeant les dirigeants de la formation de l'Ouest du pays.

La même source a ajouté "qu'aucun incident n'a émaillé le précédent match de son équipe, vendredi dernier sur le terrain de l'ASM Oran (0-0), pour le compte de la 5e journée".

tion du genre par la commission de discipline en se référant au procès verbal de sa dernière réunion tenue le 14 courant, s'interrogeant les dirigeants de la formation de l'Ouest du pays. La même source a ajouté "qu'aucun incident n'a émaillé le précédent match de son équipe, vendredi dernier sur le terrain de l'ASM Oran (0-0), pour le compte de la 5e jour-

née, à même de la priver de son public face au RCA".

Par ailleurs, les entraînements du GCM se poursuivent, depuis le début de cette semaine, sous la houlette de l'entraîneur adjoint Omar Bourada et du préparateur physique, Sid Ahmed Metrak, et ce, après la démission de l'entraîneur en chef, Abdelhak Belaïd, qui a annoncé son départ à l'issue du précédent match à Oran,

souligne-t-on.

Après cinq journées de championnat, le club de la ville de l'Emir Abdelkader, dont la dernière apparition en championnat de Ligue 1 remonte à la saison 2004-2005, occupe la 10e place au classement avec six points, obtenus d'une victoire, contre trois nuls et une défaite.

R.S

FOOT/LIGUE 2 (GR. CENTRE-OUEST)

Le match GC Mascara-RC Arbaâ à huis clos

*L*e GC Mascara accueille à huis clos le RC Arbaâ, mardi dans le cadre de la sixième journée du championnat de Ligue 2 (Gr. Centre-ouest), selon le programme publié, hier, par la Ligue nationale du football amateur (LNFA).

Cette décision a suscité "l'étonnement" de la direction du "Għali", d'autant plus que le club n'a éprouvé aucune sanction de la commission de discipline en se référant au procès verbal de sa dernière réunion tenue le 14 courant, s'interrogeant les dirigeants de la formation de l'Ouest du pays.

La même source a ajouté "qu'aucun incident n'a émaillé le précédent match de son équipe, vendredi dernier sur le terrain de l'ASM Oran (0-0), pour le compte de la 5e journée, à même de la priver de son public face au RCA".

Par ailleurs, les entraînements du GCM se poursuivent, depuis le début de cette semaine, sous la houlette de l'entraîneur adjoint Omar Bourada et du préparateur physique, Sid Ahmed Metrak, et ce, après la démission de l'entraîneur en chef, Abdelhak Belaïd, qui a annoncé son départ à l'issue du précédent match à Oran, souligne-t-on.

Après cinq journées de championnat, le club de la ville de l'Emir Abdelkader, dont la dernière apparition en championnat de Ligue 1 remonte à la saison 2004-2005, occupe la 10e place au classement avec six points, obtenus d'une victoire, contre trois nuls et une défaite.

R.S

SIX UNIONS ZONALES ET AUX ASSOCIATIONS MEMBRES DE LA CAF

Augmentation de 50% de la subvention annuelle

*L*a Confédération africaine de football a augmenté de 50% la subvention annuelle allouée aux six "Unions Zonales" des associations membres de l'instance suprême du football africain.

La subvention annuelle a augmenté de 450 000 USD à 750 000 USD, soit une augmentation de 50 %. La CAF a également augmenté la subvention aux associations membres, passant de 250 000 USD à 400 000 USD, précise l'instance africaine dans un communiqué publié sur son site officiel.

En conséquence, la plupart des unions zonales de la CAF ont augmenté leurs activités de développement et leurs compétitions de plus de 50 % au cours des deux dernières années.

Les présidents des "Unions Zonales" et des associations membres ont salué le travail du président de la CAF, Patrice Motsepe, ainsi que celui de l'exécutif de la CAF, soulignant particulièrement l'impact positif de l'augmentation du soutien financier pour les "Unions Zonales" et les "associations membres", selon la même source.

Le président de la CAF, Patrice Motsepe, a participé dimanche 20 octobre aux réunions des Unions Zonales tenues à Addis-Abeba et a échangé avec elles sur le développement du football. M. Motsepe, a souligné l'importance des unions zonales et des associations membres dans la promotion de la croissance et du développement du football en Afrique, tout en mettant en avant la nécessité de continuer à engager les gouvernements et le secteur privé en tant que partenaires.

R.S

HANDBALL/ EXCELLENCE "A" (DAMES) 2024-2025

Début de la compétition le 15 novembre, 14 clubs en lice

*L*e coup d'envoi du Championnat d'Algérie de handball Excellence "A" dames, saison 2024-2025, sera donné le 15 novembre prochain avec un seul groupe composé de 14 clubs, a-t-on appris lundi, auprès de la Fédération algérienne de handball (FAHB).

Cette décision a été prise lors de la réunion tenue dimanche à la salle Harcha-Hacène d'Alger entre la présidente de l'instance fédé-

dérale, Karima Taleb et les clubs pensionnaires de la division Excellence "A" dames, précise la même source.

La compétition se déroulera en matchs aller/retour dont le premier sera déclaré champion d'Algérie de la saison 2024-2025, alors que les quatre derniers clubs retrouveront en division Excellence "B". Le championnat d'Algérie 2023-2024 a été remporté par le HBC El-Biar, qui a

réussi à conserver son titre, alors que le CF Boumerdès s'est adjugé la Coupe d'Algérie.

Chez les messieurs, le coup d'envoi du nouvel exercice a été vendredi dernier, avec le déroulement de la première journée de la compétition. Deux matchs ont été reportés à une date ultérieure, comptant pour le groupe A : MC Oran - ES Aïn Touda et CR Bordj Bou Arreridj - MC Saida, tandis que le match entre la JS

Saoura et le CHB Zighout Youcef n'a pas eu lieu.

Les clubs composant la division Excellence (A) dames 2024-2025 : HBC El-Biar (champion en titre) - CF Boumerdès (vice-champion) - MC Alger - HC Mila - TS Sétif - NRKG Alger - CS Mouloud Mammeri - NRF Constantine - CH Bachdjzar - US Akbou - OJS Constantine - JS Awzellaguen - NR Hussein-Dey - JSA Aïn Feouara.

R.S

Du mépris colonial au génocide, de l'Algérie à la Palestine

Yazid Ben Houmet

C'est un chantier de recherche nécessaire, qui plus est pour les chercheurs sensibles à la question coloniale.

Dévoiler le mépris colonial, la guerre génocidaire et le consentement aux crimes coloniaux

« Nous imposons un siège complet à Gaza. Pas d'électricité, pas d'eau, pas de gaz, tout est fermé. Nous combattions des animaux et nous agissons en conséquence », Yoav Gallant, ministre génocidaire de la Défense israélien, 9 octobre 2023.

Je repense souvent à cette annonce programmée, télévisée, du génocide en Palestine, qui a été formulée dès le 9 octobre 2023. Celle-ci m'a fait froid dans le dos. Elle m'a horrifié, et je me suis vite rendu compte qu'elle a, à peine, troublé les nombreux commentateurs autorisés (éditorialistes) et responsables politiques en France. Sans doute, beaucoup se sont réjouis, sous cape, de cette intention génocidaire explicite.

Douze jours plus tard, le 21 octobre, la présidente de l'Assemblée Nationale française, Yael Braun-Pivet, accompagnée d'Éric Ciotti (président du parti Les Républicains) et des députés Mathieu Lefèvre et Meyer Habib, participait de la propagande menée par Israël, en s'affichant aux cotés de l'armée génocidaire israélienne. Trois jours après, le 24 octobre, le président français Emmanuel Macron, en visite à Jérusalem, dans les bureaux du premier ministre de l'Etat hébreu, enfonçait le clou en proposant de mobiliser la coalition internationale contre l'Etat islamique pour « lutter contre le Hamas ». Tout cela, en ayant connaissance et peut être en fine en soutien des déclarations du ministre génocidaire de la Défense israélien.

En dépit des alertes au génocide !

Avant même les déplacements de Yaël Braun-Pivet et d'Emmanuel Macron, l'anthropologue Didier Fassin (Le Monde, 18 octobre) avait établi la comparaison avec le génocide des Herero et Nama (Namibie) pour alerter l'opinion publique française quant à la « responsabilité de protéger » les populations palestiniennes. En vain...

Le goût du sang palestinien – le consentement à l'écrasement de Gaza[29], aux massacres de masse – a donc prévalu – et prévaut encore – sur la « responsabilité de protéger ».

Et sans doute, non sans raison. Le mépris colonial, un temps refoulé, ressurgissait à l'occasion. Plus loin que le génocide en Namibie, une partie de la France revivait là son propre passé colonial, en bonne partie occulté, et laissait cours à ses instincts enfouis, à sa violence coloniale, à sa haine raciale, au relativisme moral, selon les mots d'Aimé Césaire. A resurgi, en fait, via Yoav Gallant, le ministre génocidaire de la Défense israélien, la figure d'un autre militaire, longtemps encensé en France, jamais inquiété, et dont la place est pourtant dans les poubelles de l'Histoire : le maréchal Thomas-Robert Bugeaud, Gouverneur Général d'Algérie de 1841 à 1847. Car, en l'espèce, avant même les Herero et Nama et les ordres explicites du général allemand, Lothar von Trotha (1904), il nous faut bien remonter à ce militaire, français celui-ci, dont les intentions génocidaires étaient on ne peut plus claires et fort similaires à celles de Yoav Gallant : « Le but n'est pas de courir après les Arabes, ce qui est fort inutile ; il est démplâcher les Arabes de semer, de récolter, de pâture, de jorir de leurs champs [...]. Allez tous les ans leur brûler leurs récoltes, ou bien exterminer-les jusqu'au dernier », affirmait-il dans les premiers temps de la conquête/dévastation coloniale française en Algérie[30]. L'extermination directe ou par la destruction des moyens de subsistance ; les enfumades comme forme primitive d'emploi de l'arme chimique[31]. En Algérie, sous Bugeaud, la froute primitive du génocide palestinien.

Il y a, pour ainsi dire, une continuité tant dans les mots, la pratique mais aussi dans l'occultation des crimes : depuis les immondies massacrées – les enfumades de Sbéha (1844), de Dabrah (1845), le massacre de la population de Laghouat (1852)[32], etc. – perpetrés par Bugeaud et les militaires français sous ses ordres ou dans son sillage (comme les généraux Cavaignac, Saint Arnaud et Pélissier) jusqu'au génocide en Palestine.

Plus de 180 ans après ces horribles massacres qui eurent lieu en Algérie, les villes et les villages de France comptent toujours de nombreuses rues, avenues, statues en l'honneur de ces Bugeaud et

consorts, de ces militaires colonialistes, racistes, sanguinaires, génocidaires. Le mépris colonial fièrement affiché dans l'espace public des décennies durant, sans vergogne aucune. Encore et toujours. Ce mépris, célébre, qui banalise et participe de l'acceptation de la formule génocidaire du ministre de la Défense israélien et du génocide en Palestine. Il y a, en effet, un parallèle évident à faire entre, hier, des tribus algériennes exterminées et, aujourd'hui, des familles palestiniennes entièrement annihilées ; entre, hier, la ville de Laghouat au trois quart déciné et, aujourd'hui, Gaza en grande partie détruite. Hier comme aujourd'hui la même morgue colonialiste et cette ahurissante présentation occidentale d'être résolument du côté de la civilisation, des droits humains, de la démocratie. Les intentions et les finalités coloniales et génocidaires sont en fine les mêmes. Seules les armes ont changé, ainsi que le rythme des massacres.

Incapable donc de reconnaître ses crimes coloniaux d'hier, une bonne partie de la France se refuse à voir, en dépit des images et de la documentation qui circulent, la réalité des massacres et du génocide en cours en Palestine. Étés Algérien, c'est-à-dire du côté des opprimés et des colonisés, vous rend sans doute davantage sensible au mépris colonial et au racisme abject qui permet l'énonciation de tels propos, les massacres qu'ils autorisent, ainsi que le manque de réactions à leur encontre. Cela vous interpelle encore plus sur cette archéologie de la violence coloniale et sur la récurrence de son acceptation de la part des dites « consciences civilisées ». Cela vous oblige – moralement, politiquement, éthiquement et en quelque sorte logiquement et instinctivement – à dénoncer ces crimes coloniaux – 132 ans en Algérie, plus de 100 ans en Palestine[33], mais aussi au Sahara Occidental (ailleurs également) – leurs pics génocidaires, et à dévoiler les mécanismes d'occultation, les formes d'acquiescement aux massacres qui décivilisent et abrutissent la doxa française, et plus largement celles européennes et nord-américaines.

Il y a près de soixante ans de cela, Simone de Beauvoir avait, elle aussi tenté, vainement, d'alerter l'opinion publique française sur les crimes coloniaux et sur l'effondrement moral auquel leur occultation conduisait. Elle parlait également de la complicité des citoyens français et de la France dans le « génocide » perpétré en Algérie. En changeant just quelques mots de son texte, publié en 1962, on constate fort malheureusement qu'il pourrait fort bien être repris aujourd'hui pour la Palestine, et Gaza en particulier :

« Une Algérienne de vingt-trois ans, agent de liaison du F.L.N., a été séquestrée, torturée, violée avec une bouteille par des militaires français : c'est banal. Depuis 1954, nous sommes tous complices d'un génocide qui, sous le nom de répression, puis de pacification, a fait plus d'un million de victimes : hommes, femmes, vieillards, enfants, mitraillés au cours des ratissements, brûlés vifs dans leurs villages, abattus, égorgés, éventrés, martyrisés à mort ; des tribus entières livrées à la faim, au froid, aux coups, aux épidémies, dans ces "centres de regroupement" qui sont en fait des camps d'extermination - servant accessoirement de bordels aux corps d'élite - et où agonisent actuellement plus de cinq cent mille Algériens. Au cours de ces derniers mois, la presse, même la plus prudente, a déversé sur nous l'horreur : assassinats, lynchages, ratonnades, chasses à l'homme dans les rues d'Oran ; à Paris, au fil de la Seine, pendus aux arbres du bois de Boulogne, des cadavres par dizaines ; des mains brisées ; des crânes éclatés ; la Toussaint rouge d'Alger. Pouvez-vous encore être émus par le sang d'une jeune fille ? Après tout, - comme l'a insinué finement M. Patin, Président de la Commission de Sauvegarde, au cours d'un entretien auquel j'assis - Djamilia Boupacha est vivante : ce qu'elle a subi n'était donc pas terrible »[34].

Relativisme et effondrement moral, hier comme aujourd'hui. À rebours de l'Histoire qui s'écrit. Car, l'Algérie a vaincu le colonialisme. Et la Palestine et le Sahara Occidental le vaincront tôt ou tard. Il reste à savoir si la France pourra encore traiter cette gangrène colonialiste qui semble s'être durablement installée[35], derrière les « inertes gémissemens ».

« L'Armée, pour des raisons qui la concernent - et qui n'intéressent qu'elle - veut maintenir dans l'asservissement un peuple résolu tout entier à mourir plutôt qu'à renoncer à son indépendance. Contre

cette volonté collective et indomptable, elle se voit obligée de défier toutes les lois, écrites et non écrites ; son problème ne comporte en effet qu'une solution : l'extermination. "Et ubi solitudinem faciat id pacem appellant", disait Tacite des Romains. Ces mots s'appliquent exactement à ce que les militaires appellent pacification : elle n'est accomplie que dans les régions qu'ils ont transformées en désert ; elle ne sacheveraient que si tous les Algériens étaient morts ou en train d'agoniser derrière des barbelés. Aucune autre victoire n'est conceivable.

Si donc c'est la victoire qu'on vise, comme le proclament généraux, colonels, parachutistes et légionnaires, comment chicaner sur les moyens ? La fin les justifie pleinement, tous ; et même elle les dépasse, de loin.

« Je ne suis qu'une détentue parmi des milliers d'autres », disait l'autre jour Djamilia à son avocate. En effet, il y a 14 000 Algériens enfermés dans les camps et les prisons de France, 17 000 dans les prisons d'Algérie, des centaines de mille parqués dans les camps d'Algérie. Les efforts dépensés à propos de Djamilia manqueront leur but s'ils ne devaient éveiller la révolte contre les traitements infligés à ses frères, et dont son cas ne représente qu'un exemple très ordinaire. Mais cette révolte n'aura de réalité que si elle prend la forme d'une action politique. Il n'existe qu'une alternative : ou bien vous qui pleurez si volontiers et si abondamment sur des malheurs anciens - Anne Franck ou le ghetto de Varsovie - vous vous rangez parmi les bourreaux de ceux qui souffrent aujourd'hui. Vous consentez paisiblement au martyre qui subissent, en votre nom, presque sous vos yeux, des milliers de Djamilia et d'Ahmed. Ou bien vous refusez non seulement certains procédés mais la fin qui les autorise et les réclame. Vous refusez cette guerre qui n'ose pas dire son nom, l'armée qui, corps et âme, se nourrit de la guerre, le gouvernement qui prie

devant l'armée. Et vous mettez tout en œuvre pour donner une efficacité à vos refus. Pas de troisième voie : J'espère que ce livre contribuera à vous en convaincre. La vérité vous attaque de partout, vous ne pouvez plus continuer à balbutier : "Nous ne savions pas..." ; et, sachant, pouvez-vous feindre d'ignorer ou vous borner à quelques inertes gémissemens ?

J'espère que non. »[36]

Incapable de se regarder en face, l'Etat français ne semble définitivement pas se rendre compte qu'il s'est déjà rendu complice de deux génocides – celui de la Shoah avec le régime de Vichy ; celui des Tutsi au Rwanda[37] -, et probablement déjà d'un troisième, à Gaza (Palestine). Plusieurs spécialistes consciencieux et courageux le caractérisent désorais comme tel (comme Aryeh Neyer et Omer Bartov, outre les différentes analyses et rapports mentionnés dans mes précédents textes). Ils seront bien sûr plus nombreux quand les responsables politiques du moment ne seront plus au commandement – ce qui est inévitable. Mais ailleurs, et notamment dans la partie de l'Afrique dont je puis parler avec une certaine expérience directe, on n'hésite plus à dénoncer comme génocidaire les massacres coloniaux perpétrés par la France elle-même – comme cela fut le cas de la « guerre d'Algérie », qualifiée de génocidément par Simone de Beauvoir (cité dans ce texte), mais également des massacres de Setif, Guelma et Kherrata (1945), de ceux de Madagascar (1947)[38], ceux perpétrés durant les premières décennies de la conquête / dévastation coloniale en Algérie, entre autres massacres... Peut-on construire une nation civilisée en occupant un tel bilan ? Que se passera-t-il après l'annihilation de Gaza et de la Palestine ?

Fin

AGGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

640 martyrs dans l'opération génocidaire à Jabalia

Le bilan de l'opération génocidaire sioniste à Jabalia et d'autres zones du nord de Ghaza, a atteint 640 martyrs en 17 jours de frappes, ont rapporté hier des médias citant des sources médicales.

Au moins deux Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés hier dans un premier bilan du bombardement par l'armée sioniste du nord-ouest de la ville de Ghaza, coïncidant avec la poursuite de son siège militaire sur le gouvernorat du nord de la bande de Ghaza, avec des dizaines de martyrs, indique l'agence Wafa qui parle de nettoyage ethnique de la population palestinienne de l'enclave. La bande de Ghaza a été soumise à partir d'hier à l'aube à d'intenses bombardements de l'entité sioniste lors d'attaques aériennes et terrestres, ajoute Wafa qui fait état de nombreux blessés et de martyrs, ainsi qu'une destruction quasi-généralisée des infrastructures et des maisons des Palestiniens. L'aviation sioniste a particulièrement visé le camp de Jabalia, au nord de la bande de Ghaza, faisant de nombreux martyrs et des blessés, précise Wafa. Le bilan de ces attaques nocturnes n'a pas été établi par les secouristes palestiniens.

"41 Palestiniens sont tombés en martyrs dans les raids (sionistes) sur la bande de Ghaza, hier à l'aube, dont 33 dans le nord de la bande de Ghaza", ajoutent les mêmes sources.

Pour sa part, la Défense civile de Ghaza a indiqué que "l'occupation vide les écoles du nord de la bande de Ghaza, forçant les déplacés à partir et refusant de permettre aux équipes de travailler".

Le service a affirmé qu'"il y avait encore des gens vivants sous les décombres et que ses équipes essayaient de les faire sortir".

De son côté, le directeur adjoint de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies



pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) dans la bande de Ghaza, Sam Rose, a déclaré hier que 100.000 habitants de Jabalia étaient assiégés sans ravitaillement depuis 3 semaines. Il a ajouté que "les attaques de l'armée (sioniste) ont ciblé 3 de nos installations en cinq jours". Le responsable de l'ONU a souligné que "la situation dans le nord de Ghaza dépasse tout ce que nous avons vu depuis le début de la guerre". Le Programme alimentaire mondial (PAM) dans les territoires palestiniens a averti, hier, que les approvisionnements alimentaires né-

cessaires pour nourrir des centaines de milliers de personnes dans le nord de la bande de Ghaza, soumise à une sauvage agression sioniste, seront éprouvés d'ici une semaine et demie. Le directeur du PAM dans les territoires palestiniens, Antoine Renard, cité par des médias, a déclaré que "le programme ne sera pas en mesure de fournir des repas chauds aux habitants du nord de Ghaza dans un délai d'une semaine et demie et ne sera pas en mesure de fournir du pain dans un délai d'une semaine si le rythme des livraisons d'aide n'augmente pas de manière significa-

tive".

"Plus de 90% de la population de Ghaza pourrait être confrontée à l'insécurité alimentaire" à mesure que l'agression se poursuit, a averti le PAM dans son dernier rapport, soulignant que "les conditions de famine vont exacerber les difficultés hivernales pour les familles de l'enclave".

L'agence onusienne a souligné la nécessité de mettre fin à l'agression sioniste et de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire de manière durable afin de soulager les souffrances de la population.

R.I

L'INDEPENDENT

La guerre d'Israël à Gaza et au Liban est coûteuse

Le journal "The Independent" a publié un rapport rédigé par David McHugh, soulignant que la guerre menée par Israël à Gaza et au Liban a un coût exorbitant. En plus des lourdes pertes humaines, il y a le coût financier, et cette facture pourrait mettre Israël devant des choix difficiles. Il a expliqué que le coût financier de la guerre suscite des inquiétudes quant aux conséquences à long terme sur l'économie israélienne. Les dépenses militaires ont considérablement augmenté, tandis que la croissance a ralenti, surtout dans les régions frontalières où les habitants ont été évacués. Les économistes estiment qu'Israël pourrait faire face à une baisse des investissements et à une augmentation des impôts, la guerre mettant la pression sur le budget gouvernemental et obligeant à choisir entre programmes sociaux et armée.

Le rapport indique également que les dépenses gouvernementales pour l'armée ont considérablement augmenté, passant de 1,8 milliard de dollars par mois avant le 7 octobre 2023, à 4,7 milliards de dollars d'ici la fin de l'année, selon les chiffres de l'institut de recherche sur la paix de Stockholm. L'institut a noté que les dépenses militaires israéliennes s'élevaient à 27,5 milliards de dollars l'année précédente, plaçant Israël au 15e rang mondial, juste après la Pologne, mais devant le Canada et l'Espagne, malgré des populations plus importantes dans ces pays. Les dépenses militaires représentent 5,3 % du produit intérieur brut, contre 3,4 % en moyenne aux États-Unis et 1,5 % en Allemagne. Cependant, les dépenses militaires israéliennes sont inférieures à celles de l'Ukraine, qui a consacré 37 % de son PIB dans la guerre contre la Russie.

Le conflit a également affecté la disponibilité de la main-d'œuvre. Dans les mois qui ont suivi les attaques de "Hamas", l'économie israélienne a enregistré une baisse de 5,6 %, le plus mauvais résultat parmi les membres de l'OCDE. Après une légère croissance de 4

% au premier trimestre, l'économie n'a crû que de 0,2 % au second trimestre.

La guerre a causé des pertes énormes dans l'économie palestinienne à Gaza, où 90 % de la population a été déplacée et la majorité de la main-d'œuvre est sans emploi. L'économie de la Cisjordanie est également durement touchée, avec des milliers de travailleurs perdant leur emploi en Israël après le 7 octobre, en raison des raids militaires et des check points limitant la liberté de mouvement. La Banque mondiale a signalé une contraction de l'économie de la Cisjordanie de 25 % au premier trimestre.

Le rapport indique que la guerre a imposé de lourdes charges économiques à Israël, avec des convocations et des prolongations de service militaire réduisant la disponibilité de la main-d'œuvre. Les préoccupations en matière de sécurité ont également affecté les investissements dans de nouveaux projets, tandis que les perturbations dans les voyages ont dissuadé de nombreux visiteurs, impactant négativement l'industrie du tourisme.

En parallèle, le gouvernement couvre les frais de logement pour des milliers de personnes ayant dû quitter leur domicile dans le sud, près de la frontière avec Gaza, et dans le nord, exposées aux tirs du "Hezbollah". Le rapport fait état des préoccupations du gouvernement israélien concernant la nature ouverte de la guerre qui dure depuis plus d'un an. Après la guerre de 2006 contre le "Hezbollah", l'économie israélienne s'était rétablie rapidement, mais ce conflit n'avait duré que 34 jours. L'agence de notation Moody's s'est fondée sur cette idée le 27 septembre en abaissant la note de crédit du gouvernement israélien de deux crans.

Malgré cela, la notation reste "Baa1", un niveau d'investissement, mais avec des risques, selon Moody's. L'économie israélienne reste forte, avec une dette modeste, et n'est pas au bord de l'affondrement, possédant une économie diversifiée et développée,

avec un secteur technologique solide soutenant les recettes fiscales et les dépenses de défense. Le taux de chômage demeure bas, et l'indice boursier TA-35 a augmenté de 10,5 % sur l'année.

Au milieu des combats, les entreprises technologiques ont réussi à lever 2,5 milliards de dollars au troisième trimestre, selon Ze'ev Eckstein, directeur de l'Institut Aron de politique économique à l'Université Reichman. Il a déclaré qu'Israël a commencé la guerre "dans les meilleures conditions économiques", avec une dette gouvernementale représentant 60 % du PIB. "Nous avons financé la guerre par la dette", qui est désormais de 62 %, mais reste contrôlée par rapport à 111 % en France, et est alignée avec l'Allemagne, qui a un taux d'endettement de 63,5 %.

L'institut prévoit que la dette publique pourra atteindre 80 % du PIB, en supposant qu'il n'y ait pas d'escalade du conflit et qu'un cessez-le-feu soit négocié au début de l'année prochaine. Cependant, il est probable que les dépenses de défense augmentent, surtout si Israël maintient ses forces à Gaza après la guerre.

Le budget 2025 du ministère des Finances, Bezalel Smotrich, prévoit un déficit inférieur à 4 % et vise à maintenir la dette gouvernementale stable. Smotrich a déclaré que le shekel est stable, que les prix des actions sont élevés, que le marché du travail est sain, que les recettes fiscales sont solides et que l'accès au crédit est disponible, tandis que le secteur technologique se redresse.

Moody's a exprimé des doutes sur la véracité des chiffres du déficit, prévoyant un déficit de 6 % l'année prochaine. Une dégradation de la note de crédit entraînerait une augmentation des coûts d'emprunt, exposant les Israéliens à une réduction des services publics et à une augmentation des impôts, selon Karnit Flug, ancienne présidente de la Banque centrale israélienne et vice-présidente de la recherche à l'Institut israélien de la démocratie.

Le rapport note que les États-Unis ont renforcé leur soutien militaire à Israël et pourraient également fournir un soutien financier. L'aide militaire américaine avant la guerre s'élevait à 3,8 milliards de dollars, selon un accord signé sous la présidence de Barack Obama, ce qui représente environ 14 % des dépenses militaires israéliennes avant le conflit, dont une grande partie va à des entreprises de défense américaines.

Depuis le début de la guerre à Gaza et son expansion au Moyen-Orient, les États-Unis ont dépensé un montant record de 17,9 milliards de dollars en aide militaire à Israël, selon un rapport du Projet sur les coûts de la guerre du premier anniversaire des attaques de "Hamas" contre Israël.

En plus de l'aide militaire, les États-Unis apportent un soutien financier à Israël en période de crise. En 2003, le Congrès a approuvé 9 milliards de dollars en garanties de crédit permettant à Israël d'emprunter à des taux abordables après que l'économie a souffert lors de la seconde intifada.

Certaines de ces garanties restent inutilisées et pourraient théoriquement être mobilisées pour stabiliser les finances gouvernementales si Israël se heurte à des coûts d'emprunt élevés.

Le rapport souligne que le gouvernement a formé un comité présidé par Jacob Nagel, conseiller à la sécurité nationale, qui a négocié avec les États-Unis un dernier paquet d'aide. Le comité a été chargé de formuler des recommandations sur le montant du budget de la défense futur et d'évaluer comment une augmentation des dépenses militaires pourrait affecter l'économie.

Eckstein, l'économiste, a déclaré que le budget, qui comprend certaines augmentations d'impôts et des réductions des dépenses sociales, sera nécessaire pour soutenir la reprise après la guerre et financer les coûts de défense qui devraient être plus élevés.

R.I

LE 7^E FESTIVAL L'"ETÉ EN MUSIQUE" À ALGER

Une clôture avec trois prestations hautes en couleurs

Ouvert le 15 octobre, le 7e Festival international l'"Eté en musique" a pris fin, dimanche soir, à la salle "Atlas" de Bab El Oued à Alger, dans l'euphorie de trois prestations animées par "Abdelhakim's Steps", le groupe tergui "Issinara" et "Chemsou Freeklane", devant un public nombreux.

Le public n'avait pas tort d'accorder à "Abdelhakim's Steps" et ses musiciens un accueil triomphal, car quelques minutes après l'arrivée de ce remarquable artiste de la nouvelle scène algérienne, qui s'est fait sa notoriété sur la toile et les réseaux sociaux, les spectateurs représentaient ses refrains et interagissaient avec lui. Entouré de jeunes musiciens algériens professionnels, Abdelhakim's Steps a tenu à renforcer son orchestre avec un autre virtuose du saxophone, l'Italien au toucher et au doigté professionnel, Manuel Caliumi qui a fait montrer durant le concert de toute l'étendue de son talent.

Le ténor de l'afrobeat (fusion de cadences et de styles de musique apparue en Afrique de l'Ouest) a enfoncé la quasi-totalité des titres de son premier et unique album jusqu'à présent.

Le public n'avait pas tort d'accorder à "Abdelhakim's Steps" et ses musiciens un accueil triomphal, car quelques minutes après l'arrivée de ce remarquable artiste de la nouvelle scène algérienne, qui s'est fait sa notoriété sur la toile et les réseaux sociaux, les spectateurs représentaient ses refrains et interagissaient avec lui. Entouré de jeunes musiciens algériens professionnels, Abdelhakim's Steps a tenu à renforcer son orchestre avec un autre virtuose du saxophone, l'Italien au toucher et au doigté professionnel, Manuel Caliumi qui a fait montrer durant le concert de toute l'étendue de son talent.

Le ténor de l'afrobeat (fusion de cadences et de styles de musique apparue en Afrique de l'Ouest) a enfoncé la quasi-totalité des titres de son premier et unique album jusqu'à présent.



suscitant l'adhésion du public, qui a admiré l'authenticité de leurs contenus présentés dans des formes ouvertes à la modernité. Autour de Chemsou Freeklane de monter sur scène et livrer une prestation de haute facture durant laquelle il a brillamment interprété quelques titres de sa composition. Soutenu par un orchestre de virtuoses, l'Artiste a éteillé avec une voix présente et étouffée des pièces issues des albums, "Lalla Mira" (2013), "Nomade" (2016) et de différents singles qui ont depuis marqué sa carrière solo.

L'assistance, a pu apprécier entre autres titres, "Ha lalla haylali", "Twahach'tek ya lem'wima", "Moujat el babor" (générique du feuilleton "Ahwal Enness", saison 1 Ramadhan 2020), "El

Kahlaoui", "Rohi rohi ya denya", "Goulili aâlach", "Tony Montana" et "Malak". Dans des atmosphères de grands soirs, le public a cédé au déhanchement dès les premiers instants de la cérémonie de clôture du 7e Festival international l'"Eté en musique", reprenant les refrains des chansons interprétées lors des trois prestations.

Accueilli sous le slogan, "Live The African Beat", ce 7e Festival, organisé sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, par l'Office nationale de la Culture et de l'Information (ONCI), a coïncidé avec la tenue, pour la première fois à Alger du "CANEX WKND" (Creative Africa Nexus Weekend) qui s'est déroulé du 16 au 19 octobre.

R.C

Dar Abdellatif : "Tilawin Project" célèbrent la diversité du paysage photographique féminin

L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), a lancé une exposition rétrospective de 20 photographes algériennes intitulée "Tilawin Now", qui se poursuit à Dar Abdellatif, à Alger, jusqu'au 29 octobre.

Selon la fondatrice et photographe Liasmine Fodil basée à Tizi Ouzou, le "Tilawin Project" est un programme de mentorat bénévole en ligne et en présentiel de 10 mois. Il a réuni jusqu'à présent 6 à 8 mentors et autant de filleuses par session, dans un espace de transmission conçu par des femmes et pour des femmes, basées en Algérie ou issues de la diaspora. Le projet se présente également en tant que narrateurs visuels. Dans cette perspective, les captures d'images de Leila Bakouche renouent le lien entre les habitantes de son quartier et les étudiantes photographiées à l'intérieur des campus. Nasima Baziz et Hiba Zouane

replongent dans des souvenirs d'enfance racontés sous le prisme d'un regard d'adulte. Souad Chmli, Romaissa Djidet, Loubna Séphora et Lynn S. K. mesurent la place qu'elles occupent dans leurs environnements respectifs. Safia Delta et Yasmine Ouali tentent de recoller les morceaux de fragments de vie pour comprendre leurs his-

toires personnelles. Kenza Merzoug et Lola Khalfa mettent en garde contre des formes de récits destructrices. Quant à Wafaa Soltane et Séline Triki Yamani, elles font immerger le visiteur dans des parcelles de vie en communauté dans une Algérie ordinaire.

R.C

"American Psycho" : La nouvelle adaptation a trouvé son réalisateur

Luca Guadagnino prendra les rênes du prochain film "American Psycho" chez Lionsgate, avec Scott Z. Burns à l'adaptation du scénario. Le roman de Bret Easton Ellis, publié en 1991, est connu pour son personnage de banquier d'affaires devenu tueur en série et pour sa représentation détaillée et violente du monde qu'il habite, ce qui a

conduit à des controverses et à des censures dans plusieurs pays. Contrairement au film de 2000 réalisé par Mary Harron avec Christian Bale, ce nouveau projet ne sera pas un remake, mais une toute nouvelle adaptation. Lionsgate, après des réunions récentes avec Guadagnino, a estimé que sa vision unique et artistique en ferait le réalisa-

teur idéal pour réinventer ce classique controversé. Adam Fogelson, président du Lionsgate Motion Picture Group, a déclaré : "Luca est un artiste brillant et le visionnaire idéal pour créer une toute nouvelle interprétation de ce puissant classique de la propriété intellectuelle."

N.C

Avec 23 millions de dollars de recettes : "Smile 2" est en tête du box-office nord-américain

Le film d'horreur "Smile 2" s'est installé à la première place du box-office nord-américain, loin devant le film d'animation "Le robot sauvage" en deuxième position. Le nouveau film d'horreur de Paramount "Smile 2", qui raconte l'histoire d'une vedette de la pop (Naomi Scott) touchée par une sinistre malédiction, a engrangé 23 millions de dollars de recettes ce week-end. Le premier film "Smile", aussi réalisé par Parker Finn, avait engrangé 22,6 millions de dollars à sa sortie en 2022 et à terme 217 millions de dollars dans le monde. Le film d'animation "Le robot sauvage", fresque de science-fiction du studio d'animation DreamWorks, arrive en deuxième position, avec 10,1 millions de dollars engrangés. "Terrifier 3", produit par les studios indépendants Cineverse et Icon Events, où un clown terrifiant, Art, revient semer la terreur à l'approche des fêtes de Noël, a engrangé 9,3 millions de dollars. A la quatrième place, "Beetlejuice Beetlejuice", amasse 5 millions de dollars. Michael Keaton y rendesse le costume rayé du sinistre et farceur "bio-exorciste" destiné à raller le monde des vivants. "L'amour au présent", une comédie romantique entre les personnages d'Andrew Garfield et Florence Pugh, prend la cinquième place avec 4,2 millions de dollars de recettes.

N.C

Film sur l'Emir Abdalkader : lancement d'un appel d'offres international pour la production et la réalisation

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a ordonné lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, le lancement d'un appel d'offres international pour la production et la réalisation d'une importante œuvre cinématographique sur l'Emir Abdalkader. Cette démarche vise à conférer à cette œuvre une dimension universelle, vu la haute symbolique que représente l'Emir Abdalkader, de par son parcours dans l'éducation de l'Algérie contemporaine et son rayonnement international, outre tous ses efforts consentis pour la protection des minorités à travers le monde. Le président de la République a ordonné d'ouvrir la voie aux compétences cinématographiques algériennes et mondiales, en tenant compte du contenu convenu dans le cahier de charges.

R.C

Le film palestinien "Thank You for Banking With Us!" en compétition au Festival du film de Thessalonique

Le dernier long métrage de la réalisatrice palestinienne Laila Abbas, "Thank You for Banking With Us!", sera projeté au 65e Festival du film de Thessalonique (du 31 octobre au 10 novembre). Le film sera en compétition dans la catégorie "Meet The Neighbors". Le film devrait également être présenté en première au Moyen-Orient et en Afrique du Nord lors du prochain Festival du film d'El Gouna en Egypte, après la conclusion de sa première mondiale au Festival du film BFI de Londres. Le jury de la compétition "Meet The Neighbors" de cette année sera composé de la cinéaste ukrainienne Maryna Et Gorbach, de l'actrice Manal Awad et du distributeur Vassili Sourapras, qui décerneront un Alexandre d'or pour le meilleur film et un Alexandre d'argent pour le meilleur réalisateur, accompagnés de prix en espèces de respectivement 10 000 € et 5 000 €. Thank You for Banking With Us! est une production conjointe entre l'Allemagne et la Palestine écrite et réalisée par Laila Abbas. Le film est coproduit par Hanna Atallah, fondatrice et directrice artistique des Palestine Cinema Days.

N.C

ITÉLÉ

TF1 Koh-Lanta



Malgré la réunification, la tension est toujours palpable au sein du camp réuni. Leur effectif se réduit, non seulement en nombre mais aussi sur le plan moral.

france.3 Tom et Lola



Une jeune archéologue se volatilise dans le massif du Sioux Blanc sans laisser de traces. Tom et Lola prennent en charge l'investigation, avant qu'elle ne les propulse dans un monde inattendu.

CANAL+ May December



En 2015, Elizabeth Berry, comédienne, arrive à Savannah, en Géorgie. Gracie Atherton-Yoo, son mari et leurs trois enfants accueillent l'actrice célèbre en organisant une grande fête.

C 8 Touchez pas au grisbi



Max et Riton réalisent ensemble un coup fumant, le cambriolage de cinquante millions en lingots d'or à Orly.

Quotidien National d'Information
Édité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

**Directeur général
Omar ATTIA**

**Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA**

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

VISION



Pokémon Détective Pikachu

TFX



Après la mort de sa mère, Tim Goodman est resté vivre chez sa grand-mère, tandis que son père, Harry, a déménagé pour Ryme City. Elle est la seule ville où humains et Pokémons cohabitent paisiblement.

NRJ 12
21h10

Le voyage du Dr Dolittle



Volontairement isolé dans une grande bâtisse depuis le décès tragique de sa femme, le célèbre docteur Dolittle, capable de parler aux animaux et de les guérir, est dérangé par une proche de sa majesté.

M6

Tulsa King



Stacy prend une décision lourde de conséquences. Dwight et Armand disposent de preuves et Bodhi propose un nouveau plan. Tina envisage son avenir.

21h10

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH

Siège de la rédaction

03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH

Tél/Fax : 023 46 32 76

Email: lanationquotidien@gmail.com -

Site: www.journal-lanation.com

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Taylor Swift
s'apprête à publier
un livre consacré
à son "Eras Tour"



Taylor Swift vient d'annoncer la sortie d'un livre retracant sa fameuse tournée mondiale le 29 novembre. Intitulé *Taylor Swift : Eras Tour Book*. Ce livre de 256 pages promet d'offrir un regard inédit sur les coulisses de la tournée qui a battu tous les records avec plus de 500 images retracant le périple de la star tout autour du monde. Les fans pourront y découvrir des photos exclusives des répétitions, des concerts, ainsi que des réflexions personnelles de Taylor Swift concernant cette expérience unique.

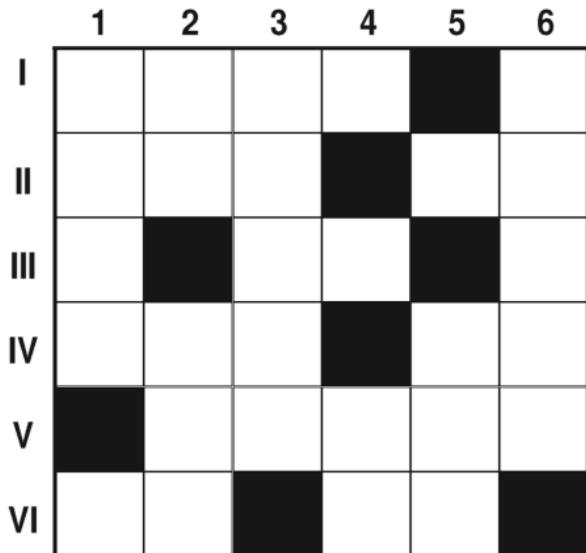
"Voici la rétrospective officielle de la tournée la plus merveilleuse de ma vie, mon bien-aimé Eras Tour", a déclaré Taylor Swift. "Merci aux fans qui sont venus à ces concerts. Vous êtes ce qui a fait de l'Eras Tour ce qu'il est devenu."

En plus de ce livre collector, la chanteuse a également annoncé la sortie en vinyle et CD de son album *The Tortured Poets Department : The Anthology*.

The Eras Tour est la sixième tournée de la chanteuse américaine Taylor Swift en 2023 et 2024. N'ayant pas fait de tournées pour ses albums *Lover*, *Folklore* et *Evermore* à cause de la pandémie de COVID-19, Taylor Swift s'est lancée dans une tournée pour promouvoir tous ses albums dont son avant-dernier intitulé *"Midnights"*. Cette tournée des stades nord et sud-américains, européens et asiatiques a commencé le 17 mars 2023 à Glendale en Arizona et se terminera le 8 décembre 2024 à Vancouver au Canada, donnant un total de 152 concerts à travers le monde.

Selon les prévisions, elle sera aussi la tournée la plus lucrative de tous les temps en atteignant deux milliards de dollars de recettes.

Nombres croisés



HORIZONTALEMENT

- I. Cette année, Ravaillac assassine le roi Henri IV.
- II. Charles Martel stoppe les Maures à Poitiers. Nombre de sièges à l'Académie Française.
- III. Selon le film de Clouzot, c'est là qu'habite l'assassin !
- IV. Un nombre palindromique* dont la somme des chiffres fait 5. Somme des quatre premiers nombres pairs.
- V. Un nombre de vierges controversé pour le martyre de Sainte Ursule.
- VI. Un nombre maximal pour l'indice pH. Un nombre premier.

VERTICALEMENT

1. L'an I de la République française.
2. Un multiple de 9. Nombre de sourates dans le Coran.
3. Multiple palindromique* de 1111.
4. Un préfixe pour les numéros de téléphone portable.
5. Multiple de 67.
6. Ce nombre, chez les Grecs anciens, s'appelait une "myriade".

* : un nombre palindromique se lit exactement de la même façon dans un sens comme dans l'autre

Grille muette N° 1028

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- 1 Tirée.2 Pécheresses.3 Prix chocs 4 Allégera.- Partie de Nauru (VO).5 Pas de la petite batterie.- Une oeuvre inclassable !6 Minéral de l'amiante.- De la mauvaise herbe 7 Commune francophone de Belgique en luxembourgeois.- Le Grand du séditieux. 8 Usage simultané de deux sabres.- Petit nuage.- Unité atomique. 9 Auche.- Fringillidé 10 Plaques rouges.

Verticalement

- 1 La preuve !2 Récolte aussi du blé.3 Fusille aussi.4 Fils du Soleil.- Mises.5 Cooptèrent.- Métal de transition.6 Ville ghanéenne.- Instrument de torture.7 Plante médicinale.- Est plutôt big bones que Big Ben !8 Commune sicilienne.- Signes de hiéroglyphes.9 Famille de coléoptères.10 Mets à l'épreuve sous condition.

Mots croisés grille N° 1028

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- 1 Nous arrache les cheveux !2 Services d'ordre.3 Réunions au beau milieu.- Acide gras naturel.4 Sel d'acide.- Cours à travers l'Europe.5 Faisant traîner...6 Consones.- Métal pauvre.7 Mine.- Piège d'eau.8 Un petit creux.- Sacem à l'italienne.9 Commune corrézienne.- Conte son origine.10 Ne donnent pas le moral.

Verticalement

- 1 Laniidé.2 Jetait la pierre.- Etait Haut dans l'Aveyron.3 Les Champs jaunes.4 Ne fait pas partie de la bande des Incorrupsibles !5 Freguesia ou personnage préoccupé.- Patard.6 Le ver solitaire s'y place.- Métal de transition.7 Métal de transition.- Commune du 64.8 L'intuition masculine...- Inventeur du pianocktail.9 Faisait des tours.10 Commune du 82.

CHINE

La Banque centrale abaisse deux taux clés pour relancer son économie

La Banque centrale de Chine a annoncé, hier, avoir abaissé deux taux d'intérêt de référence, poursuivant son effort de relance de la deuxième économie mondiale qui souffre d'une consommation morose. Le LPR à un an, qui constitue la référence des taux les plus avantageux que les banques peuvent offrir aux entreprises et aux ménages, a été réduit de 3,35% à 3,1%. Le LPR à cinq ans, la référence pour les prêts hypothécaires, a été ramené de 3,85% à 3,6%.

DJAMÂA EL-DJAZAÏR

Lancement des cercles d'apprentissage du saint Coran

Le recteur de Djamâa El-Djazaïr, Cheikh Mohamed Maâmoun Al-Kacimi Al-Hoceini a donné, dimanche soir à la salle de prière de cet important édifice religieux, le coup d'envoi des cercles d'apprentissage du saint Coran au profit des étudiants de l'Ecole supérieure des sciences islamiques (Dar El-Coran). "Ce que j'attends de vous, c'est que ce vif élán que nous avons toujours connu, soit en vous", a déclaré le recteur de Djamâa El-Djazaïr à l'adresse des étudiants et étudiantes, lit-on dans un communiqué du Recto-rat. "Allah a rendu facile l'apprentissage et la mémorisation du saint Coran", a-t-il souligné, relevant que des millions de Musulmans à travers le monde apprennent par cœur ce Livre sacré. Il s'est félicité aussi de l'engouement des Algériens de par les quatre coins du pays pour l'apprentissage et la mémorisation du Coran. "Des milliers d'élèves et d'étudiants affluent vers l'apprentissage du saint

Coran pour acquérir le plus noble des savoirs", a-t-il dit, ajoutant que "lorsque l'intention est bonne, que la résolution est ferme et que la volonté est sincère pour cette honorable quête, Allah consacre les moyens et facilite la démarche", a conclu le communiqué.

VILLAGE MÉDITERRANÉEN (ORAN)

Lancement prochain du projet de réalisation de deux piscines

Un projet de réalisation de deux piscines sera bientôt lancé au niveau du village méditerranéen d'Oran, dans le cadre de l'extension des activités de cette structure touristique et sportive, ont indiqué, hier, les services de la wilaya. Il s'agit d'une piscine extérieure et une autre semi-olympique, qui sera réalisée au niveau de l'une des cinq salles omni-activités que comprend le village, précise-t-on de même source. Cette décision a été prise lors de la réunion tenue, la veille, par le conseil d'administration de l'entreprise publique de wilaya chargée de la gestion du village, précise-t-on de

Météo

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
05:32	12:38	13:53	18:07	19:30

Alger 25 Tizi Ouzou 25

Tiaret 27 Béjaïa 24

Constantine 26 Oran 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24

26 24

25 24